Le présent règlement financier annule et remplace tout document antérieur.

Il est valable dès sa date de publication

Sommaire

Préambule 4

Article 1 – Définitions 4

1.1– Acompte 4
1.2 – Attestation de prise en charge des frais 4
1.3 – Date d'échéance 5
1.4 – Droits d'inscription 5
1.4.1 – Droits de première inscription 5
1.4.2 – Droit d'inscription ultérieure 5
1.5 – Facture – Avoir 5
1.6 – Famille 6
1.7 – Fapiaos 6
1.8 – Frais 6
1.8.1 – Frais de dossier 6
1.8.2 – Frais de scolarité 6
1.8.3 – Frais de construction 6
1.8.4 – Français langue de scolarisation (FLSCO) - Frais de FLSCO Intensif. FLSCO Complémentaire et FLSCO Flexible 6
1.8.5 – Frais de section linguistique 7
1.8.6 – Frais de transport scolaire 7
1.8.7 – Frais d'Activités Sportives et Culturelles- 7
1.8.8 -Autres frais 8
1.8.8.1 – Activités annexes 8
1.8.8.2 – Module CNED (Centre national d'étude à distance 8
1.8.8.3 – Non-restitution des manuels scolaires 8
1.8.8.4 – Non-restitution des ouvrages de la bibliothèque 8
1.9 – Jour 8
1.10 – Périodes scolaires 8
1.11 – Plan de paiement 9
1.12- Radiation – Date de Radiation 9
1.13- Société 9
1.14 – Subvention restauration scolaire 9

Article 2 – Tarifs 9

2.1 – Calendrier de Facturation 10
2.2 – Éléments inclus dans les Frais de scolarité 10

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

2.2.1 – En primaire (de la Toute Petite Section (TPS) de maternelle au CM2) 10
2.2.2 – En secondaire (de la 6ème à la Terminale) 10
2.3 – Éléments non inclus dans les Frais de scolarité 10
2.4 – Bourses scolaires 11
Article 3 – Facturation et modalités de règlement 11
3.1 - Attestation de prise en charge des frais 11
3.2 – Facturation 12
3.2.1 – Destinataire des factures 12
3.2.2 – Terminologie en anglais des différents Frais 12
3.2.3 – Nouveaux inscrits 12
3.2.4 – Réinscription 13
3.2.5 – Cas particulier – Section linguistique 13
3.2.5.1 – Passage en cours d'année de la section générale à une section linguistique 13
3.2.5.2 – Passage en cours d'année d'une section linguistique à la section générale. 13
3.2.6 –Cas particulier - Bourse scolaire 14
3.2.6.1 – Élèves bénéficiant déjà d'une bourse scolaire 14
3.2.6.2 – Élèves nouvellement inscrits ayant des frères et/ou sœurs bénéficiant déjà d'une bourse scolaire 14
3.2.6.3 – Élèves potentiellement éligibles à l'octroi d'une bourse 14
3.3 – Délais de paiement 14
3.4 - Échelonnement des paiements 15
3.4.1 Frais pouvant donner lieu à échelonnement de paiement et bénéficiaires 15
3.4.2 Modalités d'obtention et établissement du Plan de paiement 16
3.4.3 Non-respect des dispositions d'échelonnement 16
3.5 - Arrivée en cours d'année 16
3.6 - Départ en cours d'année - Absence 16
3.7 – Exclusion de l'établissement 17
3.8 – Élèves à besoins éducatifs particuliers -Aménagement d'emploi du temps 17
3.9 – Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 17
3.10 - Modes de paiement 17
3.10.1 - Paiement par virement bancaire 17
3.10.1.1 – Paiement à partir d'un compte bancaire domicilié en Chine 17
3.10.1.2 – Paiement à partir d'un compte bancaire domicilié en dehors de Chine 18
3.10.2 - Paiement par carte bancaire Union Pay / paiement en espèces / Wechat / Alipay 19
3.10.2.1 - Campus de Qingpu 19
3.10.2.2 - Campus de Yangpu 19
3.11 - Emission des Fapiaos 19
3.11.1 – Type de Fapiao 19
3.11.2 – Etablissement des Fapiaos 19
Article 4 - Procédure de relance 19

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Article 5 - Remboursement des Frais de construction 20
5.1 –En cas de Radiation d'un élève 20
5.2 – En cas de changement de payeur 21
5.3 – Modalités de remboursement 21
5.3.1 – Paiement initial à partir d'un compte bancaire domicilié en Chine 21
5.3.2 – Paiement initial à partir d'un compte bancaire domicilié en dehors de Chine 22
Article 6 – Inscription au service de transport scolaire 22
Article 7– Inscription aux Activités Sportives et Culturelles 23
Article 8 – Dégradations 25
Annexe1 – Attestation de prise en charge-Campus de Qingpu 26
Annexe2 – Attestation de prise en charge-Campus de Yangpu 29

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Préambule

Le Lycée Français de Shanghai est un établissement scolaire privé constitué de deux entités de droit chinois : Shanghai French School et Shanghai Yangpu French School.

Le présent règlement financier est en vigueur au sein du Lycée Français de Shanghai quel que soit le campus où l'élève est affecté. Le Lycée Français de Shanghai est membre du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Le Lycée Français de Shanghai est géré par l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Français de Shanghai qui élit un Conseil d'Administration dont le Président est le représentant légal des entités chinoises.

Le Conseil d'Administration du Lycée Français de Shanghai se réserve le droit de modifier, à tout moment, les conditions financières indiquées ci-après conformément aux compétences qui lui ont été dévolues.

L'inscription ou le maintien d'un élève au Lycée Français de Shanghai implique l'acceptation sans réserve des conditions financières énoncées ci-après.

Article 1 – Définitions

Dans le présent règlement financier, les termes suivants ont la signification indiquée ci-après, qu'ils soient employés à la forme du singulier ou du pluriel, sauf si le contexte indique explicitement une autre signification.

1.1– Acompte

Ce terme définit le montant qui est facturé aux Familles et Sociétés en année scolaire (n) à titre d'acompte sur les Frais de scolarité de l'année scolaire (n+1). Son montant est fixé annuellement dans les tarifs de l'établissement qui sont publiés sur le site internet du Lycée Français de Shanghai.

1.2 – Attestation de prise en charge des frais

L'Attestation de prise en charge des frais est le document indiquant à la charge de qui sont les Frais ci-après indiqués :

- Droits d'inscription
- Frais de scolarité et Frais de construction
- Frais de section linguistique
- Frais de transport
- Frais de FLSCO intensif et complémentaire

- les coordonnées de facturation
- les frais de dossiers, frais annexes sont à la charge de la famille

Cette Attestation de prise en charge des frais est le document servant de base à la facturation. L'Attestation de prise en charge des frais doit être signée par les deux responsables légaux de l'élève même si une Société prend en charge l'intégralité des frais. Elle vaut pour engagement de la famille et/ou entreprise qui accepte le règlement financier.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Il existe une attestation par campus, si un enfant change de campus une nouvelle attestation doit être signée.

1.3 – Date d'échéance

Ce terme définit la date ultime à laquelle les Factures doivent être payées. La Date d'échéance figure sur les factures qui sont émises par le Lycée Français de Shanghai. La Date d'échéance est le point de départ de la procédure de relance telle que décrite à l'article « Procédure de relance ».

1.4 – Droits d'inscription

Le terme Droit d'inscription se réfère à l'un ou l'autre des Droits d'inscription ci-après indiqués.

1.4.1 – Droits de première inscription

Les Droits de première inscription sont facturés lors de la première inscription d'un élève au Lycée Français de Shanghai.

1.4.2 – Droit d'inscription ultérieure

Lorsqu'un élève a fait l'objet d'une Radiation telle que définie à l'article « Radiation – Date de radiation » -et ce quelle que soit la durée d'interruption de la scolarité au Lycée Français de Shanghai - et qu'il souhaite se réinscrire au Lycée Français de Shanghai, des Droits d'inscription ultérieure sont perçus par le Lycée Français de Shanghai.

Le montant de ces Droits d'inscription ultérieure est égal au tarif des droits de première inscription en vigueur lors de l'année de réinscription.

Les Droits d'inscription ultérieure font l'objet des exonérations suivantes, non cumulables : (i) une exonération de 25 % s'applique à la deuxième inscription d'un même élève, quelle que soit la durée écoulée depuis la radiation précédente, sous réserve que le départ antérieur ait été effectué conformément au présent règlement et qu'aucune somme ne reste impayée ; cette exonération est réservée à l'élève précédemment inscrit ; (ii) une exonération de 50 % s'applique à compter de la troisième inscription d'un même élève, avec effet au 1er septembre 2026.

1.5 – Facture – Avoir

Le terme Facture désigne le document émis par le Lycée Français de Shanghai par lequel les Familles et Sociétés sont informées du montant des Frais à payer.

Le terme Avoir désigne le document émis par le Lycée Français de Shanghai par lequel les Familles et Sociétés sont informées de l'annulation partielle ou totale d'une Facture.

La Facture ou l'Avoir est émis au nom des responsables légaux mentionnés dans votre portail EDUKA ou au nom d'une Société. En aucun cas, il ne peut y avoir deux représentants pour une même société.

Ces documents sont mis en ligne sur le compte EDUKA des Familles ou Sociétés à qui il appartient de les télécharger.

Les Familles et Sociétés sont informées par mail de la mise en ligne d'une nouvelle Facture ou d'un nouvel Avoir, le/les destinataires du mail étant les responsables légaux ou le contact indiqué sur l'Attestation de prise en charge des frais pour une société.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

1.6 – Famille

Ce terme désigne les représentants légaux de l'élève dont les noms sont indiqués sur l'Attestation de prise en charge des frais.

1.7 – Fapiaos

Ce terme désigne la facture officielle chinoise émise après paiement des Frais. La Fapiao est émise uniquement au nom de la personne physique ou de la Société au nom de laquelle la Facture a été émise.

Elle ne peut en aucun cas être émise au nom d'un tiers, que ce tiers soit une personne physique ou une personne morale.

1.8 – Frais

Le terme Frais, employé sans autre précision, concerne l'ensemble des Frais ci-après définis.

1.8.1 – Frais de dossier

Les Frais de dossier ont pour but de couvrir les frais de gestion de l'inscription. Ils doivent être payés au moment de la demande d'inscription sans attendre l'émission de la Facture qui est transmise ultérieurement. A défaut, l'inscription ne peut être prise en considération.
Ces Frais de dossier ne peuvent en aucun cas être remboursés et ce même si :

- le Lycée n'est pas en mesure de proposer une place à l'enfant
- la Famille décide in fine de ne pas scolariser son (ses) enfant(s) au Lycée Français de Shanghai.

Le montant des Frais de dossier s'entend par élève.

1.8.2 – Frais de scolarité

Les Frais de scolarité sont les frais dus par la Famille ou Société au titre de la scolarité de l'enfant pour une année scolaire quelle que soit la section linguistique. Ils sont facturés selon les modalités définies à l'article « Facturation et modalités de règlement ». Les frais de section linguistiques référencés dans l'article 1.8.5 ne sont pas inclus dans les frais de scolarité.

1.8.3 – Frais de construction

Les Frais de construction servent au financement des investissements de l'école et sont remboursés au départ de l'élève lorsque toutes les Factures émises sont payées.
Les modalités de remboursement des Frais de construction sont décrites à l'article « Remboursement des Frais de construction ».

1.8.4 – Français langue de scolarisation (FLSCO) - Frais de FLSCO Intensif. FLSCO Complémentaire et FLSCO Flexible

Les élèves souhaitant s'inscrire ou se réinscrire au Lycée Français de Shanghai et dont la direction pédagogique considère qu'ils ont besoin d'un soutien en français, pour leur permettre de suivre leur scolarité dans des conditions satisfaisantes, se verront proposer, selon le niveau de l'enfant, un module FLSCO complémentaire (anciennement Remise à niveau) ou de FLSCO intensif ou de FLSCO Flexible payants.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

L'enseignement du FLSCO est proposé à partir de la grande section de maternelle, mais pour toute entrée en petite et moyenne section de maternelle, la famille rencontrera le/la directeur/directrice de l'école primaire et se verra indiquer les conditions de continuité de la scolarité pour un enfant non francophone : si au sortir de la moyenne section l'enfant n'a pas acquis le niveau de français exigé, il devra rejoindre le programme de FLSCO.
Ce module est obligatoire pour que l'élève puisse être accepté au sein du Lycée Français de Shanghai ou que le passage au niveau suivant soit autorisé.

L'accord de prise en charge de ce frais est signé dans l'attestation de prise en charge des frais de scolarité (voir annexe de ce document). Une charte spécifique d'adhésion au programme FLSCO (français langue de scolarisation) doit être signée par la famille.
La durée initiale est prévue de 2 ans. Au bout de la 1ère année, après bilan pédagogique, il sera indiqué à la famille s'il est nécessaire que l'élève poursuive ce programme pour une année supplémentaire. A la fin de la seconde année un bilan pédagogique est réalisé afin de déterminer si un prolongement sur une 3ème année est nécessaire.
Le FLSCO peut être renouvelable selon les besoins de l'élève. Tour prolongement est payant. Les frais du FLSCO s'entendent par année scolaire et sont facturés par période scolaire.
En cas d'arrivée en cours d'année un prorata temporis est effectué en appliquant le principe de tout mois commencé est dû dans son intégralité.
En cas de validation par la direction pédagogique d'un arrêt du programme en cours d'année, un avoir de la facturation est émis prorata temporis en appliquant le principe que tout mois commencé est dû dans son intégralité
En cas de départ de l'élève en cours d'année, absence, toute période scolaire commencée reste due dans son intégralité.

1.8.5 – Frais de section linguistique

L'inscription d'un élève en section européenne anglaise (SEA), en section internationale américaine (SIA), en section internationale chinoise (SIC), en section orientale chinoise (SOC) ou dans toute autre section autre que la section générale - entraîne une facturation complémentaire à la facturation des Frais de scolarité. Il s'agit des Frais de section linguistique.
L'inscription en section linguistique ne peut être faite qu'avec l'accord de la Direction Pédagogique. En cas de changement en cours d'année, se référer à l'article « Cas particulier – Section linguistique ».

1.8.6 – Frais de transport scolaire

L'inscription d'un élève au service de transport scolaire entraîne une facturation spécifique : les Frais de transport scolaire.
Les modalités d'inscription aux transports scolaires sont définies à l'article « Inscription au service de transport scolaire ».

1.8.7 – Frais d'Activités Sportives et Culturelles-

Les Activités Sportives et Culturelles sont optionnelles. Elles font l'objet d'un processus d'inscription et d'un règlement financier spécifiques mentionné dans l'article 7 du présent document. L'inscription à ces activités donne lieu à facturation selon les tarifs des Activités Sportives et Culturelles.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

1.8.8 -Autres frais

1.8.8.1 – Activités annexes

En fonction du niveau dans lequel l'élève est inscrit, des activités annexes peuvent lui être proposées, notamment pour la préparation à des examens ou concours.
Ces activités sont facultatives et donnent lieu à facturation. La facture est émise au nom du représentant légal uniquement. Les Familles sont informées du coût de ces activités en amont de leur démarrage. **L'inscription à ces activités est ferme et définitive** et la Facture est due à compter de l'inscription. Aucun Avoir ne peut être émis en cas d'absence de l'élève à une séance ou en cas d'abandon.

1.8.8.2 – Module CNED (Centre national d'étude à distance

Ces modules ne concernent que les cycles Premières et Terminale exclusivement. Il s'agit de modules de spécialités obligatoires qui ne seraient pas proposé au sein du Lycée français de Shanghai. Ils sont considérés comme des frais de scolarité mais fond l'objet d'une facturation additionnelle. Les élèves sont enregistrés par l'école qui paie les modules auprès de l'organisme CNED. Ces modules sont ensuite refacturés à prix coûtant au payeur des frais de scolarité.

Tout autre module CNED qui serait souscris pas la famille n'est pas pris en charge par le Lycée français de Shanghai.

1.8.8.3 – Non-restitution des manuels scolaires

La non-restitution des manuels scolaires ou leur restitution dans un état endommagé donne lieu à facturation.
Les manuels scolaires sont facturés au coût forfaitaire de 300 CNY par manuel.

1.8.8.4 – Non-restitution des ouvrages de la bibliothèque

La non-restitution des ouvrages de la bibliothèque (BCD et 3C, primaire et secondaire) ou leur restitution dans un état endommagé donne lieu à facturation.
Les ouvrages de la bibliothèque sont facturés au forfait de 100 CNY par ouvrage, qu'il soit perdu ou endommagé, ou à leur coût de remplacement si celui-ci est supérieur.

1.9 – Jour

A défaut de précision autre, le terme Jour doit s'entendre comme étant des jours calendaires.

1.10 – Périodes scolaires

L'année scolaire est divisée en deux Périodes de facturation :

- la Période de facturation numéro 1 s'étend du jour de la rentrée scolaire au 31 décembre. Elle est intitulée « septembre-décembre » quelle que soit la date de la rentrée scolaire et ce même si la rentrée scolaire a lieu en août.
- la Période de facturation numéro 2 s'étend du 1er janvier au dernier jour de classe. Elle est intitulée « janvier-juin » quelle que soit la date du dernier jour de classe et ce même si ce dernier jour de classe est en juillet.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

1.11 – Plan de paiement

Ce terme définit le document signé par les responsables légaux et qui fixe le montant des échéances à verser mensuellement pour s'acquitter des Frais éligibles à des paiements échelonnés. Les modalités d'obtention des plans de paiement sont définies à l'article « Échelonnement des paiements »

1.12- Radiation – Date de Radiation

Le terme Radiation définit la procédure par laquelle la Famille désinscrit son (ses) enfant(s) du Lycée Français de Shanghai. Cette procédure est à faire auprès du Service des Inscriptions.
La Date de Radiation est la date à laquelle le formulaire de Radiation dûment signé par les responsables légaux de l'élève **a été reçu par le Service des Inscriptions.** Une information donnée à l'enseignant, à la pédagogie, à la vie scolaire ou à toute autre service autre que le Service des Inscriptions sur un départ ou un éventuel départ de l'établissement ne saurait être considérée comme une Radiation.

La procédure de Radiation est décrite sur le portail parent https://online.lfshanghai.com/ rubrique « départ ».

En aucun cas une Société ne peut radier un élève de l'établissement et ce même si elle s'acquitte du paiement de tout ou partie des Frais.

1.13- Société

Le terme Société désigne les personnes morales s'acquittant de tout ou partie des Frais pour les enfants de leurs salariés ou dirigeants.

1.14 – Subvention restauration scolaire

Le terme Subvention restauration scolaire désigne le montant crédité sur la carte d'accès au Lycée Français de Shanghai. Cette somme est égale au prix du set menu tel qu'indiqué sur le site internet du lycée multiplié par le nombre de jours de classe.
Cette subvention est créditée sur la carte de chacun des élèves au début de chaque mois.
Le montant restant crédité sur la carte le dernier jour de présence dans l'établissement d'un élève ne peut en aucun cas faire l'objet d'un versement à l'élève, la Famille, une Société ou un tiers et ce même si l'élève a ajouté une quelconque somme sur sa carte.

Article 2 – Tarifs

La scolarité au sein du Lycée Français de Shanghai est payante. Le montant des Frais pour l'année scolaire (n) est fixé chaque année lors de l'Assemblée Générale des Parents d'élèves de l'année scolaire précédente.
Les tarifs sont publiés sur le site internet de l'établissement :
https ://www.lyceeshanghai.com/informations-financieres/?lang=fr
Les Frais et Droits d'inscription ne font l'objet ni de remise, ni d'abattement de quelque nature qu'il soit, notamment pour les familles nombreuses, à l'exception des exonérations prévues à l'article 1.4.2 pour les

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

inscriptions successives d'un même élève.

2.1 – Calendrier de Facturation

Les Frais sont facturés selon le calendrier de facturation qui figure sur le site internet de l'établissement et qui est mis en ligne lors de la publication des tarifs.
Pour chaque rentrée scolaire, le calendrier de facturation sera mis à jour en mars de l'année scolaire précédente.

2.2 – Éléments inclus dans les Frais de scolarité

2.2.1 – En primaire (de la Toute Petite Section (TPS) de maternelle au CM2)

Sont inclus dans les Frais de scolarité : - la scolarisation réglementaire
- la Subvention de la restauration scolaire : https://www.lyceeshanghai.com/restauration/
- les fournitures scolaires à l'exception des fournitures annuelles dont la liste est publiée sur le site internet ou remise avec le dossier d'inscription

- le prêt des manuels scolaires
- les sorties pédagogiques sans nuitée et les projets d'action éducative, cependant pour certains projets ou sorties, une participation financière peut être demandée aux Familles,
- l'assurance scolaire dont les caractéristiques sont décrites sur le site internet du lycée : https://www.lyceeshanghai.com/assurance-scolaire/

2.2.2 – En secondaire (de la 6ème à la Terminale)

Sont inclus dans les Frais de scolarité :
- la scolarisation réglementaire
- la Subvention de la restauration scolaire : https://www.lyceeshanghai.com/restauration/
- les fournitures scolaires à l'exception des fournitures annuelles dont la liste est publiée sur le site internet ou remise avec le dossier d'inscription
- le prêt des manuels scolaires
- les sorties pédagogiques sans nuitée et les projets d'action éducative, cependant pour certains projets ou sorties, une participation financière peut être demandée aux Familles
- les droits d'examens et frais de déplacement liés aux épreuves de rattrapage (second groupe) - les certifications prévues dans la section linguistique. Les certifications prises en charge sont précisées dans une liste actualisée chaque année, disponible auprès du service des examens. En cas d'absence à un examen déjà facturé au LFS, l'inscription ne peut être reportée
-l'assurance scolaire dont les caractéristiques sont décrites sur le site internet du lycée : https://www.lyceeshanghai.com/assurance-scolaire/
Par ailleurs, les Familles qui le souhaitent pourront – sous réserve du versement d'une caution – bénéficier d'un prêt d'un ordinateur à compter de la classe de seconde. La caution est restituée après retour de l'ordinateur auprès des services informatiques et à la condition que cet ordinateur ne soit pas endommagé.

2.3 – Éléments non inclus dans les Frais de scolarité

Ne sont pas inclus dans les Frais de scolarité :

- Les Frais pour les Activités Sportives et Culturelles, y compris le coût des études dirigées et de la

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

garderie
- Les Autres frais pour activités annexes, transport scolaire
- Les voyages scolaires avec nuitées. En cas de voyage scolaire avec nuitées aucun Avoir n'est établi sur le montant des Frais de scolarité pour les repas non pris dans l'établissement.
- Les dépassements de la Subvention pour la restauration scolaire
- Le coût des certifications et préparations à des concours externes. Pour certaines certifications hors section linguistique, le paiement ne permet pas l'émission d'un Fapiao
- Le coût des modules de préparation aux études supérieures, Modules CNED de spécialité du cycle Terminale.

2.4 – Bourses scolaires

Une aide à la scolarisation peut être accordée par l'Agence pour l'enseignement français à l'Étranger (AEFE) aux enfants **français** des Familles ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer la prise en charge totale ou partielle des frais de scolarité perçus par les établissements scolaires hors de France.

Ces bourses sont accordées dans la limite de la dotation annuelle accordée par l'AEFE **et sous condition de ressources.**

Les dossiers de demande de bourse scolaire sont à retirer puis à déposer au Consulat Général de France qui les instruit.

Les Familles susceptibles de pouvoir bénéficier d'une bourse scolaire doivent impérativement se rapprocher des services consulaires et **consulter le calendrier** pour la constitution des dossiers de demande de bourse scolaire.

Pour de plus amples renseignements le site de l'Ambassade de France en Chine peut être consulté : Bourses scolaires | La France en Chine
Les familles attributaires d'une bourse AEFE se verront exonérées des frais de construction à hauteur de la quotité de bourse attribuée.

Les Familles qui ne sont plus attributaires de bourses scolaires ou qui voient leur quotité diminuée se verront refacturer les Frais de construction à hauteur de la réduction de la quotité.

Article 3 – Facturation et modalités de règlement

3.1 - Attestation de prise en charge des frais

La facturation de chacun des Frais est faite conformément à l'Attestation de prise en charge des frais qui est remplie lors de l'inscription de l'élève (voir annexe 1).
Les Frais de Scolarité sont indissociables des Frais de construction, en conséquence en s'engageant à payer les Frais de scolarité la Famille s'engage également à payer les Frais de construction.

Aucune modification dans la facturation ne peut intervenir sans la signature d'une nouvelle Attestation de prise en charge des frais. La nouvelle attestation ne peut concerner que la facturation à venir.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

En aucun cas les Factures émises précédemment ne peuvent être modifiées.

3.2 – Facturation

3.2.1 – Destinataire des factures

Les Factures sont émises exclusivement en langue anglaise à l'exception des Factures pour les Activités Sportives et Culturelles qui spécifient l'activité choisie en français :
- pour les Familles : au nom des représentants légaux
- pour les Sociétés : au nom de la Société indiquée sur l'Attestation de prise en charge des frais. Elles sont adressées par courriel à l'adresse de la personne indiquée comme contact. Il ne peut y avoir qu'un contact par Société.

3.2.2 – Terminologie en anglais des différents Frais

Les Factures émises par le Lycée Français de Shanghai étant en anglais, les principaux Frais sont ainsi libellés :

- Acompte — Down-payment
- Frais de Dossier — Admin fees
- Droits d'Inscription — Registration fees
- Frais de scolarité — School fees
- Frais de construction — Construction fees
- Frais de section linguistique — Section fees
- Frais de transport — Transport fees
- FLSCO complémentaire — French as a language of schooling- supplementary program fees
- FLSCO intensif — French as a language of schooling-intensive program fees
- FLSCO flexible — French as a language of schooling-flexible program fees

3.2.3 – Nouveaux inscrits

Les Droits de première inscription ou d'inscription ultérieure sont facturés lorsque la Famille a confirmé par écrit au Service des Inscriptions qu'elle souhaitait bénéficier de la place qui lui a été proposée.

L'Acompte et les Frais de construction sont facturés :
- au mois de mars si l'acceptation de la place par la Famille a lieu avant le mois mars
- dès l'acceptation de la place par la Famille si cette acceptation est postérieure au mois de mars.

La réservation de la place qui a été proposée n'est définitivement confirmée par le Lycée Français de Shanghai qu'au complet paiement des Frais de dossiers et des Droits d'inscription.

Si la Famille décide in fine de ne pas scolariser son enfant au Lycée Français de Shanghai, les Frais de dossier, les Droits d'inscription restent dus et acquis et ce quelle que soit la date à laquelle la Famille informe le Lycée de son souhait de ne pas scolariser son enfant au Lycée Français de Shanghai.

Dans le cas d'une inscription tardive, inférieure ou égale à 30 jours avant la date de la rentrée scolaire, il sera demandé à la famille un paiement à réception des frais facturés à savoir :
- Droit de première inscription

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

- Frais de construction
- Frais de scolarité et de section de la Période scolaire n°1.

Si à J-15 avant la rentrée les factures ne sont pas réglées la famille recevra une relance valant mise en demeure.
Si à la date de la rentrée scolaire, la Famille ou la Société ne s'est pas acquittée de l'intégralité du paiement des frais de scolarité facturés pour la Période scolaire n°1 alors le Lycée Français de Shanghai se réserve la possibilité de ne pas accepter l'élève en classe le jour de la rentrée scolaire.

3.2.4 – Réinscription

A l'issue de la période de réinscription le Lycée Français de Shanghai émet la Facture d'Acompte.

Si, après avoir réinscrit son enfant, la Famille décide in fine de ne pas scolariser son enfant au Lycée Français de Shanghai à la rentrée scolaire suivante, la Radiation devra impérativement être parvenue au Service des Inscriptions le 31 mai au plus tard.

Dans le cas d'une réinscription tardive, à une date inférieure ou égale à 30 jours avant la date de la rentrée scolaire, il sera demandé à la famille un paiement à réception des frais facturés à savoir les frais de scolarité et de section du Période scolaire n°1.

Si à la date de la rentrée scolaire, la Famille ou la Société ne s'est pas acquittée de l'intégralité du paiement des Frais pour l'année scolaire précédente et des Frais de scolarité facturés pour la Période scolaire n°1 alors le Lycée Français de Shanghai se réserve la possibilité de ne pas accepter l'élève en classe le jour de la rentrée scolaire.

3.2.5 – Cas particulier – Section linguistique

3.2.5.1 – Passage en cours d'année de la section générale à une section linguistique

L'inscription en section linguistique donne lieu à facturation.
Sous réserve de la validation par la Direction pédagogique du Lycée Français de Shanghai et de l'accord de la Famille, des élèves peuvent être amenés à passer de section générale à une section linguistique.

La facturation de la section linguistique est alors faite en fonction du mois au cours duquel le changement de section a lieu. Un prorata temporis est effectué en appliquant le principe que tout mois commencé est dû dans son intégralité.

3.2.5.2 – Passage en cours d'année d'une section linguistique à la section générale.

Des élèves peuvent également être amenés à passer en cours d'année de section linguistique à la section générale.
Un Avoir de la facturation est émis prorata temporis en appliquant le principe que tout mois commencé est dû dans son intégralité

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

3.2.6 –Cas particulier - Bourse scolaire

3.2.6.1 – Élèves bénéficiant déjà d'une bourse scolaire

Les familles ayant bénéficié d'une aide à la scolarisation de l'AEFE pour tout ou partie de Frais de l'année (n-1) se verront facturer les Frais pour l'année (n) sur la base de la quotité de bourse appliquée l'année précédente. La facturation fera l'objet d'un ajustement lorsque que la commission nationale des bourses de l'AEFE aura statué sur le montant définitif de la bourse à accorder pour l'année n.
La facturation peut aussi être retardée de quelques semaine (à début juillet) afin de prendre directement en compte les résultats des quotités de bourse affectés en première commission pour l'année n.
Les Factures émises sont payables dans les mêmes conditions que les Factures émises pour les élèves non boursiers. Si l'ajustement de facturation lié à la quotité de bourse définitive conduit à émettre un Avoir, alors la Famille est remboursée du montant trop perçu par le Lycée Français de Shanghai.

3.2.6.2 – Élèves nouvellement inscrits ayant des frères et/ou sœurs bénéficiant déjà d'une bourse scolaire

Lorsqu'une Famille demande l'inscription d'un élève ayant un frère ou une sœur bénéficiant d'une bourse, la facturation pour ce nouvel élève est faite sur la base de la quotité de bourse appliquée l'année précédente pour ses frères et sœurs.

3.2.6.3 – Élèves potentiellement éligibles à l'octroi d'une bourse

Pour les élèves non boursiers mais potentiellement éligibles à l'octroi d'une bourse, et dont les frères et sœurs ne sont pas boursiers, les Frais sont facturés dans leur intégralité.
Les Familles peuvent cependant, si elles transmettent une attestation sur l'honneur de dépôt d'un dossier, en première commission, de demande de bourse scolaire, ne s'acquitter que de 10% des sommes facturées à l'exception des Frais de dossier qui sont dus dans leur intégralité.
Les Factures émises sont payables dans les mêmes conditions que les Factures émises pour les élèves non boursiers.
Si une bourse est accordée par l'AEFE la facturation fait alors l'objet d'un ajustement pour tenir compte de la quotité de bourse allouée. En cas de trop payé, la Famille est remboursée des sommes trop versées.

3.2.6.4- Elèves avec dossier de bourse ajourné en première commission

La facturation des familles dont le dossier en première commission est ajourné (décision finale en seconde commission) se verront facturer les frais de scolarité à 100% en attendant les résultats de la seconde commission. Ils devront payer 25% des factures émises à minimum en attendant la décision de bourse.

3.3 – Délais de paiement

La Date d'échéance est indiquée sur chacune des Factures.

Les Frais de dossier sont payables au moment du dépôt du dossier d'inscription, faute de quoi le dossier ne peut être examiné par le Service des Inscriptions. Ils doivent être payés par la famille exclusivement. La Facture est émise postérieurement au paiement. Charge à la famille de convenir avec son entreprise, le cas échéant, de la prise en charge et remboursement des frais de dossiers.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Les frais suivants sont payables à réception de Facture :

- Frais de dossier
- Droits d'inscription
- Autres frais (modules divers proposés par le Lycée Français de Shanghai)

Les frais suivants sont payables dans un délai maximal de 30 Jours *:

- Frais de construction
- Acompte sur frais de scolarité
- Frais de scolarité
- Frais de section linguistique
- Frais de transport
- FLSCO Complémentaire
- FLSCO Intensif
- Frais d'Activités Sportives et Culturelles

*exception faite des inscriptions/réinscriptions tardives, voir article 3.2.3 et 3.2.4

3.4 - Échelonnement des paiements

3.4.1 Frais pouvant donner lieu à échelonnement de paiement et bénéficiaires

Le Lycée Français de Shanghai accorde aux seules Familles des facilités de paiement pour les frais suivants, sous réserve que ces Familles aient l'ensemble de ces frais à leur charge et qu'elles se conforment aux modalités d'obtention des Plans de paiement décrites ci-après :

- Frais de scolarité à l'exception du montant de l'acompte
- Frais de section linguistique
- Frais de transport
- FLSco

Les facilités de paiement ne peuvent pas être accordées pour le paiement des frais suivants :

- Frais de dossier
- Acompte
- Droits d'inscription
- Frais de construction
- Frais d'Activités Sportives et Culturelles
- Frais de transport seuls et/ou Frais de section linguistique seuls
- FLSco Complémentaire
- Autres frais (modules divers proposés par le Lycée Français de Shanghai)

De ce fait un plan de paiement ne peut être proposé à la famille que si les frais de dossier, droits d'inscription, frais de construction, acompte ont été payés. La rentrée de l'enfant est conditionnée par ces paiements.

Par dérogation, les familles qui sont attributaires d'une **bourse scolaire** sur l'année scolaire concernée peuvent procéder au règlement des factures d'ASC en deux fois :

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

- 50% à la date de réception des factures
- 50% dans un délai complémentaire d'un mois

Les familles boursières doivent en faire la demande après du département financier.

Le Lycée Français de Shanghai n'offre pas de facilités de paiement aux Sociétés.

3.4.2 Modalités d'obtention et établissement du Plan de paiement

Les Familles souhaitant bénéficier d'un échelonnement de paiement doivent en faire la demande chaque année en adressant un mail à finance.dep@lyceeshanghai.com.

La Direction Financière du Lycée Français de Shanghai établit alors un Plan de paiement pour les Frais ouvrant droit à l'échelonnement. Cet échelonnement est revu avec la famille lors d'un échange avec la direction financière qui donnera lieu à la validation et à l'engagement des deux parties. L'échelonnement des paiements exonère la famille des intérêts de retard mentionnés à l'article 4. Le Plan de paiement doit être signé par les responsables légaux de(s) l'élève(s). **A défaut de retour signé du Plan de paiement sous 15 jours, le Lycée Français de Shanghai considérera que la Famille n'a finalement pas souhaité bénéficier des possibilités d'échelonnement qui lui ont été proposées.**

La dernière échéance ne peut intervenir après le 31 mai de l'année scolaire en cours, la date de démarrage du Plan de paiement pouvant intervenir entre le 1er août et le 1er septembre.

3.4.3 Non-respect des dispositions d'échelonnement

En cas de non-paiement, sans information préalable et au bout de 3 incidents de paiement non régularisés, la famille ne pourra plus bénéficier des facilités de paiement et fera l'objet de la procédure de relance telle que décrite à l'article « Procédure de relance » (voir Article 4).
Par ailleurs les intérêts dus au titre du retard de paiement seront réintégrés aux sommes dus tel que précisé à l'article 4

3.5 - Arrivée en cours d'année

Les Frais de scolarité, de section linguistique et de transport pour les élèves arrivant en cours d'année sont facturés au prorata du nombre de mois de présence.
Le mois d'arrivée est dû dans son intégralité si l'arrivée se fait entre le 1er et le 14 du mois. Il est facturé à 50% si l'arrivée se fait à partir du 15 du mois.
Exemple : un élève arrivant le 10 février de l'année se verra facturer 5/6ème (février à juin) des frais de la deuxième période scolaire (janvier-juin). Un élève arrivant le 23 février se verra facturer 4/6 ème (mars à juin) + 50 % du mois de février.
Les Frais de dossier, les Droits d'inscription et les Frais de construction sont dus dans leur intégralité.

3.6 - Départ en cours d'année - Absence

Toute Période scolaire commencée est due dans son intégralité.
En cas de Radiation en cours d'année ou d'absence, de quelque nature et de quelque durée que ce soit, les Frais restent dus, à l'exception des Frais de transport sous réserve que le service des bus ait été informé par

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

écrit dans les délais impartis.
Les règles spécifiques au Frais de transport sont décrites à l'article « Inscription au service de transport scolaire », il est néanmoins précisé que tout mois commencé est dû dans son intégralité.

3.7 – Exclusion de l'établissement

En cas d'exclusion momentanée de l'établissement pour quelque motif que ce soit, les Frais restent dus sans que la Famille ou la Société puisse prétendre à un quelconque Avoir et/ou remboursement.

En cas d'exclusion définitive de l'établissement pour quelque motif que ce soit, les Frais de Scolarité, les Frais de Section linguistique, les Frais de transport restent dus dans leur intégralité dès lors que la Période scolaire est commencée.

3.8 – Élèves à besoins éducatifs particuliers -Aménagement d'emploi du temps

Les Familles ayant un enfant avec des besoins éducatifs particuliers, dont le projet personnalisé de scolarisation conduit à une scolarisation à temps partiel dans l'établissement, restent redevables des Frais dans leur intégralité.

Si dans l'intérêt de l'enfant, l'équipe pédagogique est amenée à proposer à la Famille des aménagements de l'emploi du temps de l'enfant, la Famille reste redevable des Frais dans leur intégralité.

Ces dispositions s'appliquent également aux Sociétés qui prennent à leur charge tout ou partie des Frais d'enfants à besoins éducatifs particuliers.

Les familles des élèves ayant un Plan Personnalisé de Scolarisation prévoyant un accompagnant scolaire devront signer avec le Lycée Français de Shanghai une convention spécifique précisant les modalités de cet accompagnement.

3.9 – Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Le gouvernement chinois a mis en œuvre la réforme de la TVA au niveau national à compter du 1er mai 2016, les frais de scolarité du Lycée Français de Shanghai sont exonérés de TVA.

3.10 - Modes de paiement

Le paiement des Factures se fait exclusivement en RMB sur le compte du campus de rattachement respectivement Qingpu ou Yangpu.

3.10.1 - Paiement par virement bancaire

3.10.1.1 – Paiement à partir d'un compte bancaire domicilié en Chine

Le paiement des factures à partir d'un compte bancaire domicilié en Chine doit impérativement être fait en RMB sur le compte bancaire que le Lycée Français de Shanghai détient auprès de la Bank of Hangzhou et dont les coordonnées sont indiquées ci-après :

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Pour Shanghai French School (Campus de Qingpu)

Account Name / 账户名称: 上海法国外籍人员子女学校
Bank Name / 开户行名称: 杭州银行股份有限公司上海分行
Account Number / 账号: 3101040160000855731
Branch Code / 行号: 313290030013

Pour Shanghai Yangpu French School (Campus de Yangpu)

Account Name / 账户名称: 上海杨浦法国外籍人员子女学校
Bank Name / 开户行名称: 杭州银行股份有限公司上海分行
Account Number / 账号: 3101040160000877834
Branch Code / 行号: 313290030013

3.10.1.2 – Paiement à partir d'un compte bancaire domicilié en dehors de Chine

Les personnes souhaitant payer les factures à partir d'un compte bancaire domicilié en dehors de Chine doivent faire un virement sur le compte bancaire que le Lycée Français de Shanghai détient auprès de la « Bank of China » et dont les coordonnées sont indiquées ci-après :

Pour Shanghai French School (Campus de Qingpu)

Bank Name: Bank of China Shanghai Changning Sub-Branch
Bank Address: 1F, No. 2067 Yan'An West Road, Shanghai 200336, China
Account Name : Shanghai French School
Account number: 4377-5922-3323
Swift code : BKCHCNBJ300
CNAPS code : 104290003365

Pour Shanghai Yangpu French School (Campus de Yangpu)

Bank Name: Bank of China Shanghai Changning Sub-Branch
Bank Address: 1F, No. 2067 Yan'An West Road, Shanghai 200336, China
Account holder: Shanghai Yangpu French School
Account number : 4338-7827-6946
Swift code : BKCHCNBJ300
CNAPS code : 104290003365

Le compte bancaire que le LFS détient auprès de la « Bank of China » peut recevoir des devises étrangères. Celles-ci sont converties par la « Bank of China » en RMB au taux du jour de la réception des fonds.
Il appartient à l'émetteur de consulter le site de la « Bank of China » pour connaître les taux de change : http://www.boc.cn/sourcedb/whpj/enindex.html

3.10.1.2.1 - Ecarts de change

Tout écart de change qui résulterait d'un paiement effectué en devise étrangère restera à la charge de

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

l'émetteur du virement.

3.10.1.2. - Frais bancaires

L'émetteur du virement bancaire se doit de supporter l'intégralité des frais bancaires liés à un paiement en provenance de l'étranger, y compris les frais bancaires qui pourraient être mis à la charge du Lycée Français de Shanghai par la « Bank of China ».

3.10.2 - Paiement par carte bancaire Union Pay / paiement en espèces / Wechat / Alipay

Les Factures peuvent être réglées par carte bancaire Union Pay, en espèces, par Wechat ou Alipay (voir modalités ci-dessous). Le paiement en espèces des Factures doit cependant être exceptionnel.

3.10.2.1 - Campus de Qingpu

Au service comptabilité (Bureau C341) de Qingpu, les paiements sont possibles par carte bancaire Union Pay, en espèces, par Wechat (sur place seulement par scan du QR code) ou par Alipay (sur place seulement par scan du QR code) en période scolaire aux horaires d'ouverture à savoir du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.
Pendant les vacances scolaires il convient de prendre préalablement rendez-vous en téléphonant au 00 86 21 39760555 poste 538 ou par mail à finance.dep@lyceeshanghai.com

3.10.2.2 - Campus de Yangpu

Les paiements sont possibles par carte bancaire Union Pay, en espèces, par Wechat (sur place seulement par scan du QR code) ou par Alipay (sur place seulement par scan du QR code) en période scolaire aux horaires d'ouverture à savoir du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Pendant les vacances scolaires il convient de prendre préalablement rendez-vous en téléphonant au : 00 86 21 6897 6589 poste 714.

3.11 - Emission des Fapiaos

3.11.1 – Type de Fapiao

Le Lycée Français de Shanghai émet exclusivement des « Normal VAT fa piao » (普通发票), i.e. des e-Fapiaos avec de la TVA non déductible.

3.11.2 – Etablissement des Fapiaos

Les Fapiaos sont émises exclusivement au nom de la personne qui a fait l'objet de la facturation. Elles ne sont émises qu'après réception du paiement par le Lycée Français de Shanghai.

Les Frais de construction ne font pas l'objet de fa piao dans la mesure où ils sont remboursables au moment du départ de l'élève.

Article 4 - Procédure de relance

Les Factures émises par le Lycée Français de Shanghai doivent être réglées au plus tard à la Date d'échéance figurant sur la Facture. Les délais de paiement sont précisés à l'article « Délais de paiement ».

En cas de non-paiement des Factures à la Date d'échéance, la procédure de relance est déclenchée.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

- **1ère relance** : Date d'échéance + 1 Jour
La première relance est adressée par mail

- **2ème relance** : Date d'échéance + 15 Jours
La deuxième relance est adressée par mail.

- **3ème relance** : Date d'échéance + 30 Jours

La troisième relance a valeur de Mise en demeure. Elle est adressée par mail. Lorsque les Frais objet de la relance sont payés par une Société, la Famille est également informée du non-paiement des Factures par la Société.
Des intérêts de retard au taux court terme de la PBOC (People's Bank of China) sont susceptibles d'être facturés à compter de la Date d'échéance de la Facture.

A compter de la date d'envoi de la troisième relance :

- la réinscription de(s) l'élève(s) est bloquée
- l'élève ne pourra pas faire sa rentrée
- l'inscription à toute nouvelle Activité Sportive et Culturelle est suspendue
- l'inscription à tout nouveau voyage scolaire avec nuitées est suspendue

- **Transmission du dossier à un avocat** : Date d'échéance + 45 Jours

En référence aux articles 3.2.3 et 3.2.4 si la date de réinscription ou d'inscription est inférieure à 30 jours par rapport à la date de rentrée, l'élève peut se voir refuser l'accès à l'établissement si les factures ne sont pas réglées dans leur intégralité.

Les Familles bénéficiant de Plan de paiement se doivent de respecter le Plan de paiement qui leur a été accordé. A défaut, la procédure de relance est enclenchée.

Lorsque le compte client d'une Famille ou d'une Société présente des Factures impayées, alors la relance est faite, pour l'intégralité des Factures, sur le niveau de relance le plus élevé en fonction de la Facture la plus ancienne.

Article 5 - Remboursement des Frais de construction

5.1 –En cas de Radiation d'un élève

La Radiation d'un enfant donne lieu au remboursement des Frais de construction. Les dispositions ci-après s'appliquent également pour les élèves en classe de terminale qui quittent définitivement l'établissement après l'obtention de leur Baccalauréat.

Le remboursement ne peut être fait qu'au nom de la personne ou de la Société les ayant payés.

Pour que ce remboursement puisse avoir lieu, la Famille et/ou la Société ne doit être redevable d'aucune somme au Lycée Français de Shanghai.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Tous les Frais dus au Lycée Français de Shanghai qui ne seraient pas régularisés pourront être déduits du remboursement, que le remboursement soit à faire au nom d'une personne physique ou au nom d'une Société :

- Frais de scolarité, Frais de transport, Frais de section
- Manuels scolaires non restitués,
- Livres, magazines, CD …. de bibliothèque non restitués,
- Activités extra-scolaires, voyages scolaires
- Autres sommes dues au lycée.

Le remboursement des Frais de construction est effectué dans un délai maximum de trois mois à compter de la date de départ définitif de l'élève et ce, sous réserve que les documents à produire (photocopie de passeport pour les personnes physiques, coordonnées bancaires) aient bien été transmis au département comptable à l'adresse : finance.dep@lyceeshanghai.com .
Si la famille ou l'entreprise ne confirme pas les éléments demandés, au-delà de 5 ans (cinq ans) il ne sera plus possible de réclamer le remboursement.

5.2 – En cas de changement de payeur

Il est de la responsabilité de la famille d'informer la direction financière de tout changement de payeur. La production d'une nouvelle Attestation de prise en charge des frais scolaires entrainant un changement de payeur (de Famille à Société / de Société à Famille ou de Société à Société) pour les Frais de scolarité / Frais de construction donne lieu au remboursement des Frais de construction initialement payés.

Le remboursement ne peut être fait qu'au nom de la personne ou de la Société les ayant payés.

Le nouveau payeur est redevable du montant des Frais de construction au tarif en vigueur lors de l'inscription de l'élève au Lycée Français de Shanghai. En aucun cas, les Frais de construction ne peuvent être « transférés » d'un payeur à l'autre.

Le remboursement des Frais de construction est effectué dans un délai maximum de trois mois à compter de la date de réception de la nouvelle Attestation de prise en charge des frais scolaires et ce, sous réserve que les documents à produire (photocopie de passeport pour les personnes physiques, coordonnées bancaires) aient bien été transmis au département comptable à l'adresse : finance.dep@lyceeshanghai.com .

5.3 – Modalités de remboursement

5.3.1 – Paiement initial à partir d'un compte bancaire domicilié en Chine

Lorsque les Frais de construction ont été payés à partir d'un compte bancaire domicilié en Chine (hors Hong Kong et Macao), ils sont remboursés sur ce même compte ou sur tout autre compte bancaire domicilié en Chine sous réserve que ce compte soit au nom du payeur initial. En aucun cas le remboursement ne peut être fait sur un compte bancaire domicilié en dehors de Chine.

Il appartient aux Familles et aux Sociétés de conserver un compte bancaire ouvert domicilié en Chine au nom du payeur initial pour que le remboursement puisse être effectué.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

5.3.2 – Paiement initial à partir d'un compte bancaire domicilié en dehors de Chine

Lorsque les Frais de construction ont été payés en devises étrangères à partir d'un compte bancaire domicilié en dehors de Chine (y compris Hong Kong et Macao), alors les Frais de construction peuvent être remboursés soit :

- en RMB sur un compte bancaire domicilié en Chine, pour la contrevaleur au jour du remboursement du montant initialement payé en devise
- dans la devise initiale sur le compte bancaire ayant servi initialement au paiement, à l'exclusion de tout autre compte bancaire et uniquement si les frais de scolarités de la dernière année encourue ont également été réglés depuis ce même compte. Si les frais de scolarité n'ont pas été payés depuis ce même compte, les frais de construction ne pourront être remboursés qu'en Chine en RMB pour la contrevaleur au jour du remboursement du montant initialement payé.

Article 6 – Inscription au service de transport scolaire

Le Lycée Français de Shanghai met à disposition des Familles et sous certaines conditions un service payant de transport scolaire.
Ce service est uniquement accessible aux enfants ayant 3 ans révolus au 1er jour d'utilisation.
Les points de rassemblement sont définis par le Lycée Français de Shanghai et sont disponibles sur le site internet du lycée à l'adresse suivante : https://www.lyceeshanghai.com/transport/?lang=fr

L'inscription et le paiement du service de ramassage scolaire n'entraînent pas d'obligation pour le LFS de créer des points de rassemblement complémentaires à ceux existant. Il appartient donc aux Familles d'organiser leur trajet jusqu'au point de rassemblement qui leur sera indiqué par le service du transport scolaire.

Tout élève utilisateur du service de transport s'engage à respecter la Charte du bus qui figure sur le site internet du Lycée Français de Shanghai : https://www.lyceeshanghai.com/transport/
et dans son carnet de correspondance.

Tout manquement aux consignes figurant dans cette Charte pourra conduire à une exclusion momentanée ou définitive du service de transport scolaire.
En cas d'exclusion momentanée ou définitive du service de transport aucun remboursement des Frais de transport ne sera fait.

Le tarif du bus est un tarif unique quelle que soit la distance entre le point de rassemblement et l'adresse du campus sur lequel l'élève est scolarisé ou quelle que soit la fréquence d'utilisation par l'élève.

Les Factures relatives aux Frais de transport sont payables selon les modalités décrites à l'Article « Facturation et modalités de règlement ».

La désinscription doit être notifiée par écrit par les représentants légaux au moins 2 jours ouvrés avant la date à laquelle l'élève ne prendra plus le bus à l'adresse email suivante :

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Campus de Qingpu : *bus.qingpu@lyceeshanghai.com*

Campus de Yangpu : *bus.yangpu@lyceeshanghai.com*

Tout mois commencé est dû dans son intégralité.

La désinscription d'un élève au service de transport scolaire ne peut être faite que par la Famille. Si la Société ne souhaite plus prendre en charge les frais afférents à ce service, elle doit en informer son salarié qui décidera soit de désinscrire son enfant du service soit de prendre à sa charge les Frais de transport scolaire.

Les élèves non régulièrement inscrits au service de transport scolaire ne peuvent pas prendre le bus et ce même de manière exceptionnelle.

Article 7– Inscription aux Activités Sportives et Culturelles

L'inscription aux activités sportives et culturelles ne peut se faire que si la famille est à jour des frais de scolarité. La participation aux Activités Sportives et Culturelles donne lieu à facturation.
Dans les articles qui suivent les activités sportives et culturelles seront désignées par les sigles ASC.

7.1- Tarifs ASC

La participation financière des familles aux ASC est indiquée au moment de la communication des programmes et des inscriptions. Les tarifs intègrent l'ensemble des coûts liés à l'organisation des ASC : la rémunération des intervenants, les frais de sorties, le matériel, les locations des structures si nécessaires, les déplacements sur Shanghai, les frais liés à la participation aux différentes ligues, les uniformes et autres frais divers.

7.2- Facturation

7.2.1- MODALITES GENERALES DE FACTURATION

- L'activité confirmée à l'issue de la première séance est celle qui donne lieu à la facturation pour l'activité ASC.
- L'arrêt d'une activité ASC est possible sans frais à l'issue de la première séance uniquement. Un remboursement ne pourra être accordé que dans les cas spécifiés au paragraphe 7.3. La date limite d'annulation de participation à l'ASC est communiquée par e-mail, à chaque campagne d'inscription, par le service des ASC. Passé cette date, la facture émise sera due.
- La facturation des ASC est établie, au nom des responsables légaux de l'élève, par la direction financière du LFS. Les factures sont émises en CNY. Les factures des ASC ne peuvent en aucun cas être établies au nom d'une société. Les factures sont mises en ligne sur le portail EDUKA de chacune des familles.
- Les factures sont émises sans TVA.
- La facturation des ASC semestrielles et annuelles est émise à l'inscription et payable en seule échéance à 30 jours.

7.2.2- MODALITES DE CHANGEMENT D'ACTIVITES ASC AU-DELA DE LA DEUXIEME SEANCE

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

En cas de changements d'activité en cours de période, soumis à l'approbation du responsable des ASC, la facturation sera modifiée selon les modalités suivantes :

- Le changement d'activité vers une activité moins chère ne donne cependant pas lieu au remboursement de la différence de tarif.
- Le changement d'activité vers une activité plus onéreuse entraîne une facturation complémentaire au prorata du nombre de séances restant à effectuer sur la période de l'activité.

7.2.3- MODALITES D'INSCRIPTION A UNE ACTIVITE ASC EN COURS D'ANNEE

En cas d'inscription à une activité en cours de période, soumis à l'approbation du responsable des ASC, à compter de la deuxième séance une facturation est alors établie sur la base du nombre de séances restant à effectuer sur la période de de l'activité et à compter de la première séance à laquelle l'élève aura participé.

7.3- Avoirs et remboursements

Seuls les cas suivants peuvent donner lieu à l'établissement d'un avoir et potentiellement à un remboursement :

- Départ définitif du LFS
- Absence prolongée supérieure à 3 semaines consécutives suite à une maladie ou à un problème médical et sur présentation d'un certificat médical.
- Impossibilité horaire suite à un changement d'emploi du temps de l'élève ou à un changement d'horaire de l'ASC incompatible avec l'emploi du temps de l'élève.

La direction financière du LFS établit l'avoir correspondant au nombre de séances qui ne seront pas effectuées et pourra procéder au remboursement de la famille ou demandera à la famille de déduire le montant de l'avoir sur le prochain paiement. Le remboursement est effectué exclusivement en CNY quelle que soit la devise qui a été utilisée pour procéder au règlement de la facture.

Le remboursement peut être fait par virement bancaire sur le compte bancaire des responsables légaux de l'élève sous réserve que ce compte soit domicilié dans une agence bancaire située en Chine, à défaut le remboursement est effectué en espèce CNY.

Aucun remboursement d'ASC ne sera effectué aux familles :

- En cas de pollution atmosphériques car les activités ASC sont de toute façon maintenues en intérieur et/ou adaptées.
- En cas d'absence d'un intervenant encadrant car les activités ASC sont de toute façon maintenues.

Annulation des activités ASC :

En cas d'annulation des séances d'ASC durant 3 semaines consécutives minimum soit pour une fermeture

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577
上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

administrative ou pour toute autre raison, le LFS procèdera au remboursement des ASC semestrielles et annuelles ou demandera à la famille de déduire le montant de l'avoir sur le prochain paiement dans les conditions décrites ci-dessous.

Les familles recevront un avoir qui sera calculé :

- Au prorata des séances ASC annulées sur le semestre ou l'année en cours,
- Respectant le principe d'organisation à but non lucratif, l'école remboursera les familles à hauteur de frais non engagés.

7.4 Règlement des factures

Le paiement des factures est soumis aux même règles que les autres frais facturés par le lycée Français de Shanghai mentionné dans les articles 3.3- Délais de paiement, 3.4- Échelonnement des paiements, 3.10- Mode de paiement et 4-Procédure de relance.

Article 8 – Dégradations

Le Lycée Français de Shanghai se réserve la possibilité de refacturer aux Familles les coûts qu'il pourrait être amené à supporter en cas de dégradation volontaire par un élève des biens appartenant au Lycée français de Shanghai. Cette facturation est indépendante des éventuelles sanctions qui pourraient être prises à l'encontre de l'élève.

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Annexe1 – Attestation de prise en charge-Campus de Qingpu

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校

Ref nr : **FIN-PC-QP-003**

2026/09/23

Shanghai French School 上海法国外籍人员子女学校

Attestation de la prise en charge des frais scolaires

Payment Certificate for school fees / 学费付款证明书

Nom et prénom de l'élève/ Student Name / 学生姓名 : _____

Classe / Class / 年级 : _____

Paiement pour / payment for / 支付人 :	Famille / Family/ 家长	Société/ Company/ 公司
Frais de dossier / Admin fees / 注册材料审核费	☐	
Droits d'inscription/ Registration fees/ 注册费*	☐	☐
Frais de scolarité / School fees / 普通教程学费 Frais de construction / Construction fees / 建设费	☐	☐
Frais de section linguistique / Section fees / 特别语言教程附加学费	☐	☐
Transport scolaire / Transport fees/ 校车费	☐	☐
FLSCO intensif / French language intensive program /法语强化课程 Ou /or/或者 FLSCO complémentaire/ French language supplementary program/法语附加课程	☐	☐
Activités sportives et Culturelles / Sports and Cultural Activities / 体育与文化活动(课外活动)	☐	
Autres modules éducatifs / Other educative classes /其他教育提升课程	☐	

*Ces frais sont dus à l'acceptation de la place et sont non remboursables même en cas d'annulation d'inscription. **Those fees are due when the parents accept the place and are not refundable even if the family cancel the enrollment.** 这些费用在父母接受该名额时支付，即使家庭取消入学也不予退还。

Il est important que tous les frais soient cochés, **si un frais n'est pas coché alors la responsabilité du paiement de ce frais incombera automatiquement à la famille. La signature de ce document vaut acceptation du règlement financier en vigueur du Lycée Français de Shanghai qui est identique quel que soit le campus d'affectation de l'élève.**

It is important that all the fees are ticked, **if one fee is not ticked, we will automatically invoice the family for this fee. By signing this document all parties fully agree with the Lycée Français de Shanghai financial rules in force and applicable regardless which campus the student is assigned.**

/请务必在所有选项上打钩，如有未打的选项，它的付款人将被默认为家长。**在此文件上签字等同认可上海法国学校现行的财务章程，且无论学生被分配到哪个校区该财务章程均适用。**

1/3

350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai 上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校

Ref nr : **FIN-PC-QP-003**

2026/09/23

Famille / Family / 家长	**Société / Company / 公司**
Nous soussignés/ *We undersigned* / 兹证明我, Madame, Monsieur / *Mrs, Mr.*/ 先生, 女士, Responsable 1 : _____ Responsable 2 : _____ **certifions prendre en charge les frais cochés ci-dessus et, le cas échéant, certifions avoir pris connaissance des frais pris en charge par la société ci-nommée /** ***are responsible for the payment of the fees ticked above and, hereby certify having read the fees which will be paid by the company /*** .确认将支付以上学生的打勾项目的费用，并确认知晓以上公司所支付的费用（如有费用由公司来支付）。 Les factures sont établies aux noms des deux responsables légaux et envoyés aux adresses email renseignées dans le portail Eduka. Il est de la responsabilité des parents de mettre à jour leur informations personnelles. The Invoices will be issued to the names of the two legal representatives and sent to the email addresses entered in the Eduka portal. It is the parents' responsibility to update their personal information. 付款通知将以两位法定监护人的名字开具，并发送至在 Eduka 网站中预留的电子邮件地址。父母有责任及时更新其个人信息。	Nous soussignés / We *undersigned* / 兹证明我公司, (nom de la société / *company name*/ 公司名) _____ _____ **Certifions prendre en charge les frais cochés ci-dessus /** ***will be responsible for the payment of the expenses ticked above /*** 确认将**支付以上学生的打勾项目的费用。** Nom de la personne à qui adresser la facture / Name of the person to send the invoice / 付款通知接收人姓名 : Monsieur, Madame / Mr. Mrs./先生, 女士 : _____ E-mail (电子邮件) : _____ Tel / 电话 : _____ Adresse de facturation / address for the invoice / 付款通知邮寄地址 (en chinois si possible / in Chinese if possible / 如有可能请用中文): _____ _____ Responsable comptable / Accounts Manager / 财务负责人姓名: _____ E-mail (电子邮件) _____

NB. En cas de non-paiement de ces frais, la Shanghai French School se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'élève / Shanghai French School reserves the right to cancel your enrollment to the school if all above fees remain unpaid / 如果以上款项没有按时付清，上海法国外籍人员子女学校有权取消该学生的注册。

EN SIGNANT CE DOCUMENT NOUS CERTIFIONS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT FINANCIER EN VIGUEUR

BY SIGNING THIS DOCUMENT WE CERTIFY THAT WE ARE FULLY AWARE OF THE APPLICABLE FINANCIAL RULES

NOUS ATTESTONS AVOIR CONNAISSANCE QU'EN CAS DE NON-PAIEMENT OU DE RELIQUAT DE TOUS FRAIS DUS AU LYCEE FRANÇAIS DE SHANGHAI A LA DATE DE DEPART DE NOTRE/NOS ENFANTS, LES FRAIS DE CONSTRUCTION SERONT RETENUS COMME GARANTIE FINANCIERE A HAUTEUR DES FRAIS NON PAYES.

WE CERTIFY THAT WE ARE AWARE THAT IN CASE OF NON-PAYMENT OR OF ANY UNPAID FEES DUE TO THE LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI ON THE DATE OF MY CHILD'S/CHILDREN'S DEPARTURE, THE CONSTRUCTION FEES WILL BE RETAINED AS A FINANCIAL GUARANTEE UP TO THE UNPAID FEES.

2/3

350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai 上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校

Ref nr : **FIN-PC-QP-003**

2026/09/23

通过签署该文件，即证明本人已经阅读正在实施生效中的学校财务章程，并知晓在学生离开上海法国学校之日，如果尚有未支付费用，建设费将被保留作为支付保证金，直至结清未支付费用后方可返还。

Famille / Family / 家长	Société / Company / 公司
Signature des deux responsables / Signature of both Guardians /两个监护人签字: **DATE / 日期:**	**Signature et tampon de la société / Signature and chop of the company / 签字及公章 :** DATE / 日期:

3/3

350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai 上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

Annexe2 – Attestation de prise en charge-Campus de Yangpu

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI

Ref nr : **FIN-PC-YP-003**

2026/09/23

Shanghai Yangpu French School 上海杨浦法国外籍人员子女学校

Attestation de la prise en charge des frais scolaires

Payment Certificate for school fees / 学费付款证明书

Nom et prénom de l'élève/ Student Name / 学生姓名： _____

Classe / Class / 年级： _____

Paiement pour / payment for / 支付人：	Famille / Family/ 家长	Société/ Company/ 公司
Frais de dossier / Admin fees / 注册材料审核费	☐	
Droits d'inscription/ Registration fees/ 注册费*	☐	☐
Frais de scolarité / School fees / 普通教程学费 Frais de construction / Construction fees / 建设费	☐	☐
Frais de section linguistique / Section fees / 特别语言教程附加学费	☐	☐
Transport scolaire / Transport fees/ 校车费	☐	☐
FLSCO intensif / French language intensive program /法语强化课程 Ou /or/或者 FLSCO complémentaire /French language supplementary program/法语附加课程	☐	☐
Activités sportives et Culturelles / Sports and Cultural Activities / 体育与文化活动(课外活动)	☐	
Autres modules éducatifs / Other educative classes /其他教育提升课程	☐	

*Ces frais sont dus à l'acceptation de la place et sont non remboursables même en cas d'annulation d'inscription. **Those fees are due when the parents accept the place and are not refundable even if the family cancel the enrollment.** 这些费用在父母接受该名额时支付，即使家庭取消入学也不予退还。

Il est important que tous les frais soient cochés, **si un frais n'est pas coché alors la responsabilité du paiement de ce frais incombera automatiquement à la famille. La signature de ce document vaut acceptation du règlement financier en vigueur du Lycée Français de Shanghai qui est identique quel que soit le campus d'affectation de l'élève.**

It is important that all the fees are ticked, **if one fee is not ticked, we will automatically invoice the family for this fee. By signing this document all parties fully agree with the Lycée Français de Shanghai financial rules in force and applicable regardless which campus the student is assigned.**

/请务必在所有选项上打钩，如有未打的选项，它的付款人将被默认为家长。**在此文件上签字等同认可上海法国学校现行的财务章程，且无论学生被分配到哪个校区该财务章程均适用。**

1/3

788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai 上海市杨浦区江湾城路 788 号 邮编 200438
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校

Ref nr : **FIN-PC-YP-003**

2026/09/23

Famille / Family / 家长	Société / Company / 公司
Nous soussignés/ *We undersigned* / 兹证明我, Madame, Monsieur / *Mrs, Mr.*/ 先生, 女士, Responsable 1 : _____ Responsable 2 : _____ **certifions prendre en charge les frais cochés ci-dessus et, le cas échéant, certifions avoir pris connaissance des frais pris en charge par la société ci-nommée /** ***are responsible for the payment of the fees ticked above and, hereby certify having read the fees which will be paid by the company /*** .确认将支付以上学生的打勾项目的费用，并确认知晓以上公司所支付的费用（如有费用由公司来支付）。 Les factures sont établies aux noms des deux responsables légaux et envoyés aux adresses email renseignées dans le portail Eduka. Il est de la responsabilité des parents de mettre à jour leur informations personnelles. The Invoices will be issued to the names of the two legal representatives and sent to the email addresses entered in the Eduka portal. It is the parents' responsibility to update their personal information. 付款通知将以两位法定监护人的名字开具，并发送至在 Eduka 网站中预留的电子邮件地址。父母有责任及时更新其个人信息。	Nous soussignés / We *undersigned* / 兹证明我公司, (nom de la société / *company name*/ 公司名) _____ _____ **Certifions prendre en charge les frais cochés ci-dessus /** ***will be responsible for the payment of the expenses ticked above /*** 确认将支付以上学生的打勾项目的费用。 Nom de la personne à qui adresser la facture / Name of the person to send the invoice / 付款通知接收人姓名 : Monsieur, Madame / Mr. Mrs./先生, 女士 : _____ E-mail (电子邮件) : _____ Tel / 电话 : _____ Adresse de facturation / address for the invoice / 付款通知邮寄地址 (en chinois si possible / in Chinese if possible / 如有可能请用中文): _____ _____ Responsable comptable / Accounts Manager / 财务负责人姓名: _____ E-mail (电子邮件) _____

NB. En cas de non-paiement de ces frais, la Shanghai Yangpu French School se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'élève / Shanghai Yangpu French School reserves the right to cancel your enrollment to the school if all above fees remain unpaid / 如果以上款项没有按时付清，上海杨浦法国外籍人员子女学校有权取消该学生的注册。

EN SIGNANT CE DOCUMENT NOUS CERTIFIONS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT FINANCIER EN VIGUEUR

BY SIGNING THIS DOCUMENT WE CERTIFY THAT WE ARE FULLY AWARE OF THE APPLICABLE FINANCIAL RULES

NOUS ATTESTONS AVOIR CONNAISSANCE QU'EN CAS DE NON-PAIEMENT OU DE RELIQUAT DE TOUS FRAIS DUS AU LYCEE FRANÇAIS DE SHANGHAI A LA DATE DE DEPART DE NOTRE/NOS ENFANTS, LES FRAIS DE CONSTRUCTION SERONT RETENUS COMME GARANTIE FINANCIERE A HAUTEUR DES FRAIS NON PAYES.

WE CERTIFY THAT WE ARE AWARE THAT IN CASE OF NON-PAYMENT OR OF ANY UNPAID FEES DUE TO THE LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI ON THE DATE OF MY CHILD'S/CHILDREN'S DEPARTURE, THE CONSTRUCTION FEES WILL BE RETAINED AS A FINANCIAL GUARANTEE UP TO THE UNPAID FEES.

788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai 上海市杨浦区江湾城路 788 号 邮编 200438
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校

Ref nr : **FIN-PC-YP-003**

2026/09/23

通过签署该文件，即证明本人已经阅读正在实施生效中的学校财务章程，并知晓在学生离开上海法国学校之日，如果尚有未支付费用，建设费将被保留作为支付保证金，直至结清未支付费用后方可返还。

Famille / Family / 家长	Société / Company / 公司
Signature des deux responsables / Signature of both Guardians /两个监护人签字: **DATE / 日期:**	**Signature et tampon de la société / Signature and chop of the company / 签字及公章 :** **DATE / 日期:**

788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai 上海市杨浦区江湾城路 788 号 邮编 200438
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海法国外籍人员子女学校 Campus de Qingpu
350 Gaoguang Road, Qingpu District, 201702 Shanghai
上海市青浦区高光路 350 号, 邮编 201702
Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

上海杨浦法国外籍人员子女学校 Campus de Yangpu
788 Jiangwancheng Road, Yangpu District, 200438 Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号, 邮编 200438
Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6589